

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 73 (2011)
Heft: 10

Rubrik: Sécurité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des risques d'accidents et le b.a. – ba de la prévention



Des roues jumelées bien arrimées pour éviter les chutes et les accidents avec les enfants.

Entre autres thèmes, les journées de prévention SPAA en Suisse alémanique ont traité des accidents survenant avec les tracteurs équipés de transmission à variation continue. Ces journées ont été organisées conjointement avec agriss, «Prévention en agriculture»

Dominik Senn

«Axes de prévention et réhabilitation» tel était le thème par excellence des journées de prévention en Suisse alémanique. Egaleement de la partie à Nottwil : agriss «Prévention agricole», fondation sœur du Service de prévention des accidents dans l'agriculture, SPAA. En avant-

propos, présentation de la campagne et de son logo «safe at work», une suite des journées précédentes «Les machines sortent les griffes».

Les griffes peuvent entraîner de graves blessures. Thomas Möri, d'agriss, «met le doigt là où ça fait mal» en mentionnant

le comportement des véhicules agricoles dans la circulation routière: «On déplore de plus en plus d'accidents avec des tracteurs équipés de transmission en continu. C'est comme si les conducteurs, pour des raisons de commodité, avaient oublié l'usage des freins. Trop souvent, le tracteur est ralenti par le levier de commande (joystick), sans utiliser les freins. Dans ce cas, la remorque «ne sait pas» non plus qu'elle doit ralentir. Résultat: des dérapages.» Ainsi, il serait utile d'introduire une information expliquant ce nouveau procédé de transmission dans les cours de conduite.

Le G40: important !

Les causes d'accidents les plus fréquentes avec des convois proviennent de bifurcations à gauche, de dérapages et de pertes de chargement. Une prévention efficace ne dépend pas uniquement du chauffeur pendant le trajet, mais aussi de certains automatismes à acquérir, comme de contrôler son véhicule avant de partir. Responsable de son véhicule, le conducteur accordera une attention particulière aux rétroviseurs, phares, freins ainsi qu'au chargement. Le cours de conduite G40 organisé par l'ASETA met aussi en évidence le contrôle du véhicule. Rappelons que ce cours est une obligation pour les jeunes entre 14 et 16 ans qui désirent conduire un engin agricole roulant à 40 km/h. «Pour nous», souligne Thomas Möri, «il est important que le plus possible de jeunes suivent ce cours, même si de tels véhicules ne sont pas sur l'exploitation.»

Cours «As du volant»

Ce cours s'adresse avant tout aux conductrices et conducteurs qui, dans un environnement protégé, veulent se confronter aux limites de la physique, explique Hans Stadelmann du SPAA. Sous la direction d'un instructeur, les participants exercent leurs réactions dans des situations

critiques. Le SPAA organise ce cours depuis 13 ans, d'abord à Veltheim dans le canton d'Argovie jusqu'en 2008 et ensuite à Sennwald/SG et maintenant à Roggwil/BE au nouveau centre VSZ. Cette année, il se déroulera les mercredi 14, samedi 17 et lundi 19 décembre en français, et le 1^{er} décembre 2011 en italien. Le nombre de participants par cours est limité à 10 personnes.

Chargeurs de ferme: danger de retournement!

Vu le champ de vision restreint, la conduite de chargeurs articulés comporte certains risques, et cela qu'il s'agisse de retournements ou d'écrasement (de personnes ou d'animaux). Ici aussi, Thomas Möri fait remarquer que la plupart des erreurs découlent de défaillances humaines: «Le conducteur surestime la sécurité de la machine ainsi que les forces dynamiques libérées par l'articulation. A cela s'ajoute un lourd chargement et un frontal massif et... la machine tombe sur le côté!» Les cours pratiques avec engins de manutention dispensés par le SPAA démontrent les critiques qui engendrent des accidents. Sur les pistes d'essai, les obstacles (représentés par des cônes ou des palettes) sont toujours déplacés afin de simuler les diverses allées et venues quotidien, sur une exploitation.

Plus de sécurité grâce aux normes

Les véhicules ne sont pas les seuls à montrer leurs griffes, les machines aussi! Et c'est Thomas Bachmann, de agriss qui montre comment leurs griffes sont «arrachées», soit comment on neutralise les dangers d'une machine. Afin que les machines soient aussi sûres que nécessaires, des normes européennes, voire internationales, sont établies. Les directives de l'Union européenne 2006/42/CE (directives machines) servent de bases pour fabriquer des machines sûres, et notamment l'annexe I «Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines». Un autre exemple, la norme EN 709+A4 «Prescriptions de sécurité relatives aux fraiseuses»: en lâchant le dispositif «homme mort», un arrêt du moteur n'est plus autorisé; un dispositif de protection sera nécessaire contre tout risque de mise en marche inopportun. Selon Thomas Bachmann, les dernières réalisations tels les systèmes hydrauliques complexes, les capteurs et autres processus informatisés ne seront pas seulement fonctionnels, mais aussi sûrs du point de vue technique.

Interface tracteur/machine

Le plus grand défi actuel est sans doute l'interface entre le tracteur et la machine,



Les chargeurs de ferme sont des auxiliaires appréciés. A ne pas oublier: la visibilité aux commandes est limitée et le risque de renversement élevé.

explique Thomas Bachmann: «A l'avenir, la machine actionnée par le tracteur devrait pouvoir communiquer avec ce dernier et lui donner, par exemple, des ordres précis du type «déclencher la prise de force» si le machiniste ouvrait par mégarde la protection durant le pressage des balles. Du point de vue technique, ce type de liaison existe mais demande davantage de sécurités: on pourrait placer un système de couplage derrière l'arbre de transmission, qui stopperait l'entraînement dans des situations dangereuses; ou alors fixer des détecteurs pour mesurer mouvements de la remorque, si par exemple le chauffeur a quitté son siège.»

Et un peu d'agrotourisme...

Le conseiller agriss Martin Ulrich, maître-agriculteur, contrôle et conseille divers exploitants qui proposent le tourisme ou l'école à la ferme, l'hébergement d'enfants (crèches) ou autres ateliers découvertes. Très prisés actuellement: l'aventure sur la paille, les Bed & Breakfast, les vacances à la ferme ou des événements ponctuels tels le brunch du 1^{er} août ou les Olympiades à la ferme. Il est important qu'agriSS soit partenaire dès le démarrage d'un projet. Ce dernier doit être clairement formulé et comporter des objectifs à la fois précis et contrôlables. Selon Martin Ulrich: «L'information aux hôtes et visiteurs revêt une importance capitale. Un règlement d'exploitation permet d'informer sur les dangers pour faire adopter les comportements adéquats. De même pour le personnel qui, lui aussi, doit être instruit. Ceci s'avère très sérieux, surtout lorsque certains vacanciers s'introduisent sur des lieux défendus ou



Circuit interne de Roggwil et Sennwald : aborder des situations dangereuses et s'exercer sous l'œil vigilant des instructeurs. (Photos: BUL/agriSS/Dominik Senn)

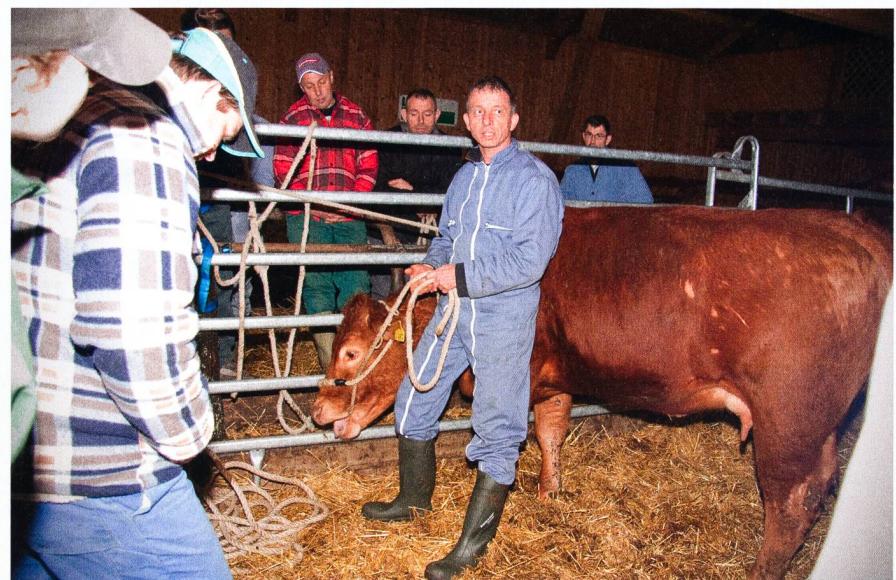
manipulent des machines ou des véhicules sans autorisation.» Tout comportement dangereux doit être discuté immédiatement, avec les parents s'il s'agit d'enfants. Pour éviter des attitudes erronées, il est aussi essentiel d'appliquer les mesures de protection ad hoc.

Exploitations sûres: plaquette de sécurité !

Comme le relève Martin Ulrich, la sécurité est très importante lorsqu'un exploitant loue des locaux à des entreprises, à des associations pour des ateliers-découvertes, des cliques de carnaval (pour construire leur char) ou des chevaux en pension: « Nous nous mettons également à la disposition de fromageries, d'exploitations horticoles, entreprises de construction, installations de biogaz, de séchages où la sécurité revêt des aspects plus complexes. Le SPAA et agriss sont toujours prêts à distinguer les exploitations qui font des efforts particuliers en matière de sécurité en leur remettant la plaquette « Notre sécurité, ça compte ! » »

Près de 7500 exploitations agriTop (2700 en SR)

Lors de ces journées, d'autres orateurs ont présenté d'importantes découvertes et nouveautés en relation avec les machines, l'attitude à adopter sur les routes et dans la prévention. L'exposé « Réfléchir à deux fois » a démontré comment on pouvait abaisser la cote des erreurs pendant les activités routinières.



Adopter un comportement adéquat avec les animaux grâce au cours du SPAA.

Manipulation et contention des bovins

Le but du SPAA est d'abaisser massivement les accidents mortels dus à des bovins. Etienne Junod, directeur du SPAA en Suisse romande, explique que les facteurs temps et pertes de gain sont souvent la cause de détentions erronées dans les stabulations libres. Il fait aussi remarquer que l'augmentation des troupeaux de vaches allaitantes apporte aussi son lot de dangers et que, justement dans ce secteur, la main d'œuvre se fait de plus en plus rare. Alors qu'en France la formation de « trainer » dans ce domaine a été introduite il y a plus de 30 ans, le SPAA ne dispense des cours que depuis quatre ans en français et depuis trois ans en allemand. Le formation de base « trainer » est un cours intensif de deux semaines. La première session a déjà eu lieu. Le SPAA est donc à même de donner ce cours. « Nous attendons des participants qu'ils s'intéressent aux bovins, à l'animation de groupe et à la formation continue. Pour ce faire, la lecture du livre de l'auteure américaine autiste Temple Grandin *L'interprète des animaux* est recommandée. La formation comprend 20 % de théorie et 80 % de pratique. »

Théorie

- Expliquer les comportements des bovins et les associer à la pratique
- Connaître et expliquer les principes fondamentaux des contacts humains/animaux
- Expliquer les possibilités d'immobilisation (mobil-fest)

Pratique

- Anticiper les réactions des animaux, si possible
 - Maîtriser (pour l'enseigner ensuite) l'approche, l'immobilisation et les soins de l'animal
- Les participants sont filmés et évalués en permanence. Une formation continue est prévue tous les deux ans.



En libérant le levier « homme mort », le moteur des faucheuses monoaxe, des fraiseuses et des hacheuses ne s'arrête plus: seuls les outils et l'entraînement sont neutralisés.

Une liste de contrôle établie en collaboration avec les CFF verra le jour en 2012. Elle a pour objectif d'enrayer la centaine d'accidents plus ou moins graves - recensés en une année - qui mettent en cause les animaux domestiques et les machines agricoles. Rappelons que le concept agriTop est un système de solutions par branche, homologué par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail (CFST) et développé par des

associations professionnelles, tel le Service pour la prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). L'objectif: réduire la fréquence des accidents, maintenir les coûts au plus bas et appliquer les directives légales.

Sur l'ensemble du territoire, près de 7500 exploitations agriTop – dont 2700 en Suisse romande – remplissent leurs obligations en matière de sécurité et de santé au travail. ■